



MAIRIE
DE

LA COTE-D'ARBROZ

HAUTE-SAVOIE
7 4 1 1 0

TARIFS COMMUNAUX 2016

A compter du 01/01/16

Location engin communal	
Avec Chauffeur/ tarif horaire	36.00
Chauffeur bus/ tarif horaire	27.00

Locations gite communal à compter de septembre 2016 (1 épi)

<u>Tarif par semaine</u>	<u>(6 personnes)</u>	
BASSE-SAISON/	27/08/16 au 17/12/16	220.00 €
NOEL/	17/12/16 au 02/01/17	400.00 €
MOYENNE SAISON/	02/01/17 au 13/02/17 12/03/17 au 23/04/17	280.00 €
HIVER/	13/02/17 au 12/03/17	480.00 €
HORS SAISON/	23/04/17 au 02/07/17	220.00 €
ETE/	02/07/17 au 27/08/17	280.00 €
WEEK-END /	2 nuits	150.00 €
Locations locaux communaux /		400.00 €
Prix mensuel		
Columbarium Concession place 30 ans		600.00 €



MAIRIE
DE

LA COTE-D'ARBROZ

HAUTE-SAVOIE
7 4 1 1 0

TARIFS ANNUELS EAU/ASSAINISSEMENT

à compter du 1^{er} Janvier 2016

Consommation de l'année 2016 facturée en 2017

<u>EAU</u>	H.T.
Abonnement par unité de logement	55.00
Abonnement par unité de logement occupé l'été	29.00
Abonnement hôtel par tranche de 100 m ² de SHON	55.00
Consommation : le m ³	0.75
TVA en plus : (taux en vigueur)	
Frais de pose de la prise en charge (frais réels) TVA en plus : (taux en vigueur)	300.00
Info/ <u>Agence de l'eau</u> redevance pollution domestique	0.29

ASSAINISSEMENT

P.F.A.C. (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif)

☞ pour les constructions neuves ou les constructions existantes sans assainissement non

collectif :

- 1 unité de base par logement pour une surface d'aménagement de 1 à 100 M²
- pour chaque tranche **supplémentaire** de surface d'aménagement de 1 à 100 M² : ½ unité de base en plus
- par logement **supplémentaire** de 1 à 100 M² de surface d'aménagement : ½ unité de base en plus
- pour chaque tranche **supplémentaire** de surface d'aménagement de 1 à 100 M² : ½ unité de base en plus pour ce logement supplémentaire
(Prix Hors Taxes : le taux appliqué sera celui en vigueur lors de l'établissement de la facture)

☞ pour les constructions existantes avec assainissement non collectif :

- 1/2 unité de base par logement pour une surface d'aménagement de 1 à 100 M²
- pour chaque tranche **supplémentaire** de surface d'aménagement de 1 à 100 M² : 1/4 unité de base en plus
- par logement **supplémentaire** de 1 à 100 M² de surface d'aménagement : ½ unité de base en plus
- pour chaque tranche **supplémentaire** de surface d'aménagement de 1 à 100 M² : 1/4 unité de l'unité de base en plus pour ce logement supplémentaire

(Prix Hors Taxes : le taux appliqué sera celui en vigueur lors de l'établissement de la facture)

- **ARRETE** la valeur de l'unité de base à **2 500.00 €** (soit **1 250.00 €** pour la ½ unité de base et **625.00 €** pour le ¼ unité de base) à partir du 1^{er} Juillet 2016, montants Hors Taxes.

Redevance :

Abonnement par unité de logement	15.00
Abonnement hôtel par tranche de 100 m2 SHON	15.00
Consommation : le M3	0.45
TVA en plus : (taux en vigueur)	

Village d'Arbroz/Bâtiments I et J : Facturés au Syndic

Abonnement par unité de logement Eau	55.00
Abonnement par unité de logement assainissement	15.00
Consommation au m3	Eau : 0.75
TVA en plus (taux en vigueur)	Asst : 0.45

Pour information : redevance SIVOM/STEP

Tarif par unité de logement H.T.	41.00
Consommation au M3	0.60

<u>Agence de l'eau</u> / modernisation des réseaux de collecte	0.16
--	------